



Crédit Agricole du Morbihan

Activités et résultats au 30 juin 2020

(Communiqué diffusé le 31 juillet 2020 après bourse)

Vannes, le 31 juillet 2020

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale du Morbihan s'est réuni le vendredi 31 juillet 2020 pour procéder à l'arrêté des comptes au 30 juin 2020 (ayant fait l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux comptes).

Des résultats financiers en fort recul en lien avec les conséquences de la crise du coronavirus

Au cours du premier semestre 2020, la Caisse Régionale a connu une activité commerciale dynamique dans un environnement particulier lié à la crise sanitaire.

Sur un an, la collecte globale progresse de 6,6 % avec près de 12,95 Milliards d'euros d'encours. L'épargne liquide (comptes à vue et livrets) a été largement plébiscitée par les clients dans cet environnement incertain. L'assurance vie est en moindre progression (+ 2,2 %).

L'encours des crédits finançant l'économie locale progresse de 6,9 % sur un an à près de 8,8 Milliards d'euros, tiré par un excellent début d'année et la mise en place des prêts garantis par l'Etat (près de 1 900 dossiers accordés pour plus de 190 M€). Par ailleurs, près de 6 800 prêts ont bénéficié de pauses extracontractuelles sur le paiement d'échéance. A noter, le rebond commercial au niveau de la production de crédits « habitat », à l'issue de la période de confinement.

Le nombre de contrats en assurances de biens et de personnes progresse à un rythme proche de 4 % malgré les mois de confinement.

Le Produit Net Bancaire Social s'établit à 96,1 M€ en baisse de plus de 20 % par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est essentiellement due à la recommandation émise par la Banque Centrale Européenne (BCE) vis-à-vis des banques, dont Crédit Agricole SA, de renoncer au paiement du dividende de l'exercice 2019. L'impact de cette décision pénalise le PNB du 30 juin 2020 à hauteur de plus de 20 millions d'euros. Par ailleurs, le geste mutualiste décidé par le groupe Crédit Agricole au profit de ses clients assurés professionnellement auprès de Pacifica représente une charge exceptionnelle de 2,6 M€. Enfin, la Caisse Régionale a également décidé de faire des gestes commerciaux sur la location de TPE et l'annulation de frais de dysfonctionnement de comptes pour certaines catégories de clients pendant le confinement.

Les charges de fonctionnement baissent avec l'activité économique liée à la période de confinement (formations, déplacements, sous-traitances,...) et intègrent la baisse de l'intéressement et participation. Elles sont en recul de 7,4 %.

Compte tenu de ces éléments, le Résultat Brut d'Exploitation s'élève à 32,2 M€, en baisse de 38 %.

Le taux de créances douteuses et litigieuses, calculé sur base sociale, baisse à 2,25 % contre 2,37 % au 31 décembre 2019. Les diverses mesures d'accompagnement dont ont bénéficié les particuliers et les entreprises (pause crédit, prêts garantis par l'Etat) ont permis de décaler les impacts de la crise sanitaire. Ce taux ne reflète pas à ce stade la probable dégradation de l'environnement économique à venir. Les créances douteuses et litigieuses sont couvertes à hauteur de 62,52 % (+ 35 bps par rapport à fin décembre 2019).

Le coût du risque et la dotation aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) à 11,6 M€ sont en baisse de 1,4 M€ par rapport à juin 2019. Il a été doté 8,2 M€ au FRBG dans les comptes sociaux en anticipation des conséquences éventuelles de la crise sanitaire sur la solvabilité de certains clients. Le coût du risque s'élève à 3,4 M€. Les provisions comptabilisées en social sur créances douteuses et encours sains s'élèvent ainsi à 278,1 M€, dont 71,1 M€ de FRBG, ce qui porte le taux de couverture global (provisions sur encours douteux, sains, dégradés et FRBG/total des prêts bruts) à 3,28 % en légère baisse de 5 bps par rapport à fin 2019.

Malgré la baisse sensible du Résultat, il est à noter un niveau d'impôt sur les sociétés de 8,9 M€ contre 9,5 M€ en juin 2019. Le Résultat Net Social est en baisse de 17 M€ à 11,3 M€. Le Résultat Net Consolidé (part du Groupe) ressort en baisse à 24,3 M€ au 30 juin 2020 contre 35,7 M€ au 30 juin 2019.

Une structure financière solide

La structure financière de la Caisse Régionale demeure solide avec 1 591 M€ de capitaux propres consolidés part du Groupe au 30 juin 2020 (- 2,1 % par rapport au 31/12/19 du fait de la diminution du stock de gains comptabilisés en capitaux propres en lien avec la baisse de valorisation des SAS Rue La Boetie et de Sacam Mutualisation). Sur la période, les encours de parts sociales sont en hausse de 12,5 millions d'euros. Le ratio CET 1 est estimé à 22,9% au

30 juin 2020, soit plus de deux fois le minimum réglementaire. Conformément aux obligations prudentielles demandées par le régulateur ou formulées par Crédit Agricole SA, la Caisse Régionale du Morbihan respecte, au 30 juin 2020, tous les indicateurs de suivi du risque de liquidité. Il s'agit notamment des limites internes d'endettement à court et à moyen terme, et du ratio LCR qui, calculé sur la moyenne du premier semestre 2020, s'élève à 126 % (pour une exigence réglementaire de 100 %). Il s'établit à 132 % au 30 juin 2020.

Le total du bilan consolidé au 30 juin 2020 atteint 11,5 Milliards d'euros, les capitaux propres et les dettes représentant respectivement 13,8 % et 86,2 % du bilan consolidé. En structure, les dettes envers la clientèle, constitutives des dépôts à vue et à terme, représentent 30,5 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédits, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole SA au regard des règles internes de refinancement du Groupe, représentent 62,1 %. Le solde correspond principalement à l'encours de BMTN émis par la Caisse Régionale.

Le cours du Certificat Coopératif d'Investissement (CCI) du Crédit Agricole du Morbihan coté sous le code ISIN FR0000045551 a baissé sur la période. Il s'élève à 79,00 € au 30 juin 2020, contre 102,16 € au 31 décembre 2019. L'Assemblée Générale du 19 mars 2020 a voté le versement d'un dividende de 2,39 € par titre (soit 2,45% de rendement sur le cours moyen 2019). Il a été versé en juin 2020.

Les chiffres clés

En M€	Juin 2019	Juin 2020	Evolution sur un an
Collecte Globale	12 144	12 943	+ 6,6 %
Crédit ⁽¹⁾	8 210	8 778	+ 6,9 %
Produit Net Bancaire - Social	120,9	96,1	- 20,5 %
Charges d'Exploitation - Social	-69,0	-63,9	- 7,4 %
Résultat Brut d'Exploitation - Social	51,9	32,2	- 38,0%
Résultat Net - Social	28,4	11,3	- 60,0%
Résultat Net - Consolidé	35,7	24,3	-31,9%
Total Bilan - Consolidé	10 482	11 518	+9,9%
Capitaux Propres – Consolidé (part du Groupe)	1 554	1 591	+2,4%

(1) Ces montants intègrent les créances habitat cédées dans le cadre des opérations de titrisation Groupe, qui se sont déroulées au cours du 4^{ème} trimestre 2015, du 1^{er} trimestre 2017, du 2^{ème} trimestre 2018 du 2^{ème} trimestre 2019 et du 1^{er} trimestre 2020.

Les perspectives

Compte tenu du prolongement jusqu'au premier trimestre 2021 de la recommandation de la BCE faite aux banques de ne pas verser de dividende, le résultat de l'exercice 2020 de la Caisse régionale sera affecté par l'absence de distribution de dividendes de la part de Crédit Agricole SA.

Grâce aux mesures de soutien et à la reprise progressive de l'activité, les effets négatifs sur l'économie mondiale ont modérément impacté les clients de la Caisse Régionale. La Caisse Régionale du Morbihan, qui participe aux mesures de soutien annoncées par le Groupe Crédit Agricole pour ses clients entreprises et particuliers, et qui est engagée dans les mesures mises en place par les pouvoirs publics, s'attend à des impacts sur ses revenus, sur son coût du risque, sur son résultat ainsi que sur la valorisation de ses placements et participations. L'ampleur et la durée de ces impacts sont encore impossibles à déterminer à ce stade.

Avec un ratio CET 1 estimé à 22,9% au 30 juin 2020, à un niveau largement supérieur aux exigences réglementaires, la Caisse Régionale du Morbihan aborde ce contexte inédit avec une assise de solvabilité extrêmement solide qui lui permet de poursuivre sans inflexion son action au service de ses clients et de son territoire.

La Caisse Régionale soutient et accompagne ses clients durant cette période si particulière, tout en protégeant ses collaborateurs. Dès le 6 mars, l'ensemble des collaborateurs du Crédit Agricole s'est mobilisé pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement des clients, notamment pour trouver, avec eux, des solutions adaptées à leurs besoins de trésorerie. Le Crédit Agricole continue d'agir chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société en s'appuyant sur son modèle de banque universelle.

**Retrouvez toutes les informations financières et réglementaires sur www.credit-agricole.fr/ca-morbihan
Rubrique « Informations réglementées ».**

**Contact « Relations Investisseurs » :
M. Georges Du Mesnil Du Buisson Georges.DUMESNILDUBUISSON@ca-morbihan.fr - 02 97 01 77 77**